

L'an deux mil seize et **le vingt-sept mai à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents: Mme Evelyne MONFRAY, Messieurs BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

Absents excusés :

Brice DUCRUIX donne pouvoir à Dominique VIOT
Arnaud de CERTAINES donne pouvoir à Gilles VATOUX
Hugues DE BROSES donne pouvoir à Roger RIBOLLET

Absents :

Jean-Pierre BACHELARD, Christèle FORET

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : 12

Date de la convocation : 20 mai 2016

Date d'affichage : 20 mai 2016

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane CANTE a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 29 avril 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 27 mai 2016.

Ordre du jour

- Modification du règlement intérieur et des statuts du SIEA – Désignation d'un suppléant
- Autorisation signature contrat piégeage des pigeons

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter une délibération concernant la garderie le mercredi midi. Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibérations

N°23 : Modification du règlement intérieur et des statuts du SIEA – Désignation d'un suppléant

Lors de l'Assemblée Générale du SIEA en date du 9 avril dernier, il a été décidé d'apporter une modification au règlement intérieur et des statuts.

Chaque commune membre doit procéder à la désignation de suppléant.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de procéder à l'élection d'un suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **Accepte la modification du règlement intérieur et des statuts du SIEA**
- **DESIGNE, comme délégué suppléant : Régis LORAS**

Et transmet cette délibération au président du Syndicat d'Electricité

N°24 : Autorisation de signature d'une convention de piégeage de pigeons

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des dégâts considérables causés par les pigeons tant aux bâtiments communaux que privés au centre du village.

Il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions qui s'imposent pour assurer la salubrité publique.

Monsieur le Maire propose de faire appel à Mr Roger ALAIN, piégeur agréé par la Préfecture de l'Ain, agrément n°01-3338 du 21 octobre 2013.

Le coût de l'opération est constitué d'un forfait d'intervention de 890 € TTC pour 2 mois avec un maximum de 150 captures ; au-dessus 2,90 € par prise

La facturation s'effectuera tous les 2 mois.

Il demande à l'assemblée de lui donner l'autorisation de signer la convention avec Mr Roger ALAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE, à la majorité des membres présents et représentés (1 contre et 1 abstention), Monsieur le Maire à signer la convention et de prendre les dispositions afférentes à cette intervention.**

N°25 : Modification des horaires de garderie

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une demande de parents d'élèves de pouvoir bénéficier de la garderie le mercredi midi. Cela serait utile aux parents finissant de travailler à 12h ou 12h30. L'association de la Cantine a été contactée pour voir si elle pouvait proposer un repas mais ce ne sera pas possible.

Il est donc proposé d'ajouter aux horaires existants de garderie le mercredi de 12h à 13 h sans repas fourni. Les autres conditions seraient inchangées.

Le coût annuel estimé serait entre 250 et 350 € pour une année en fonction de la fréquentation. Afin de valider la réalité du besoin il est proposé d'essayer pendant une année scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire à prendre les dispositions nécessaires et à signer tous les documents permettant l'ouverture de la garderie le mercredi de 12 à 13h pendant l'année scolaire 2016-2017.**

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle et services à la population

Projet de garderie le mercredi midi présenté avec les coûts estimés.

Présentation de l'accueil jeune réalisé par AJC sur financement de la commune. Bilan positif.

Groupement de fioul : prochaine livraison le mercredi 29 juin.

Urbanisme et environnement

Information du SIEA sur la prise en charge des travaux d'enfouissement de ligne. La commune est dans la dernière catégorie avec le moins d'aide du SIEA compte tenu de l'enfouissement déjà réalisé au centre et aux Leynards.

Présentation de l'avant-projet d'aménagement étudié avec l'Agence d'Ingénierie.
Une réunion publique pour présenter l'avant-projet est planifiée le vendredi 1^{er} juillet à 18h.
Les différents aménagements devront être priorités en prenant en compte :

- de la sécurité
- du nombre d'habitants concernés
- de l'état des chaussées

Revoir avec l'Agence le chiffrage de certains postes.

Réunion de la commission Urbanisme le lundi 20 juin à 20h30 pour préparer la réunion publique.

En parallèle une réunion avec les agriculteurs transitant sur la commune sera organisée afin d'entamer un dialogue permettant de partager les contraintes des uns et des autres.

Devis en cours pour le chemin du stade et la route d'Iliat.

Finances

Chiffres au 27 mai 2016 :

27,68 % des dépenses de fonctionnement

18,31 % en recettes de fonctionnement

38,47 % de dépenses d'investissement

% en recettes d'investissement

Les dotations réelles sont supérieures de 4 500 € aux dotations budgétées.

Devis en cours sur les assurances avec une filiale du Crédit Agricole

Communication fêtes et cérémonies

Fibre : 57% de taux de pénétration soit 154 abonnés au 31 mars 2016.

Les réunions de quartier auront lieu à partir de septembre.

Réunion de la commission le 6 juin pour préparer une note d'information.

Questions / informations diverses

Réunion le 8 juin de tous les conseillers municipaux pour une présentation de la fusion des communautés de communes.

La séance est levée à 23h45 .

Prochain Conseil le vendredi 8 juillet 2016 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.